



EM Services
Générateur de temps utile



Objectif Employeur Pro-Vélo



vous accompagne dans la mise en place d'une politique cyclistes adaptée

EM Services fait partie des structures sélectionnées par la Fédération des Usagers de la Bicyclette (FUB) pour accompagner les employeurs souhaitant développer l'usage du vélo chez leurs salariés en obtenant le label « Pro-Vélo ».

Chiffres clés

40

X moins que 



Du pouvoir d'achat en plus !
Le vélo coûte 40 fois moins qu'une voiture, tous postes confondus.

6 à 9

% de productivité supplémentaire



Des salariés plus efficaces !
Les salariés sédentaires qui se mettent à pratiquer régulièrement une activité physique gagnent 6% à 9% de productivité.

60

% des trajets domicile-travail de moins de 5 km sont réalisés en voiture. Un vrai potentiel sur les trajets de vos salariés !



Vos avantages



Concrétiser

le volet vélo d'un Plan De Mobilité Employeur.



Améliorer

la marque employeur, attirer des talents.



Rationaliser

les coûts, via la baisse de l'absentéisme et à une meilleure productivité.



Faire preuve d'exemplarité

vis-à-vis des clients.

Notre accompagnement

- ✓ des conseils pour **déployer le programme OEPV** dans le cadre d'un **PDME**
- ✓ des conseils pour **devenir un employeur « pro-vélo »**
- ✓ un accompagnement à la **labellisation**



Le programme OEPV s'adresse aux employeurs désireux d'agir pour leurs collaborateurs : son ambition est d'accompagner 4500 employeurs à horizon 2024 afin de développer une culture vélo au sein de leurs établissements.

Concrètement, le programme donne droit à un label « Pro-Vélo », ainsi qu'à des financements, allant de 40 à 60% des frais engagés, pour déployer des équipements et services « Pro-Vélo ».

Nous contacter :



pauline.joubert@ratpdev.com